

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 6 février 2017

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 05
Nombre de conseillers votants : 34
Date de convocation : 31 janvier 2017
Date de publication : 14 février 2017

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE,
M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M.
Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin
KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane
CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme
Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine
DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Isabelle
VOUTQUENNE, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Jean-Claude
WAMBST, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAROU, Mme Phanie
BOUVRET, M. Jean BORDAT

Référence

N° 17.06.02.05

Commission

Qualité de Vie et
Épanouissement de la
Personne

Objet

Convention d'objectifs et
de moyens avec la Maison
des Jeunes et de la Culture
et versement d'un acompte
sur la subvention 2017

Secrétaire de séance

Nathalie JEANNET

Rapporteur

Daniel GERMOND

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Paul ROCHE à M. Pascal JOBEZ
M. Jacques PÉCHINOT à Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE
Mme Esther SCHLEGEL à Mme Nathalie JEANNET
M. Alexandre DOUZENEL à M. Jean-Philippe LEFÈVRE
M. Gilbert CARD à M. Jean-Claude WAMBST (jusqu'à la DCM 17.06.02.09)

Conseillers absents non représentés :

Mme Françoise BARTHOULOT (jusqu'à la DCM 17.06.02.02) ; Mme Sylvie
HEDIN (jusqu'à la DCM 17.06.02.05)

Afin de définir les modalités de leur coopération, une convention d'objectifs et de moyens est établie entre la Ville de Dole et la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC).

Cette convention aborde les points suivants : vocation de la MJC, domaine d'intervention, financement, mise à disposition de bâtiments, durée, révision.

La convention s'est terminée le 31 décembre 2016, ainsi il convient de proposer son renouvellement au Conseil Municipal.

Vu l'avis favorable de la Commission « Qualité de Vie et Épanouissement de la Personne » du 3 février 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le projet de convention d'objectifs et de moyens ci-annexé, avec la Maison des Jeunes et de la Culture de Dole,
- **AUTORISE** Monsieur le Député-maire à signer la convention,
- **APPROUVE** le versement d'un acompte sur la subvention de fonctionnement 2017 de la MJC représentant 50 % de la subvention versée en 2016 soit 62 500 €.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2017.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles
- Maison des Jeunes et de la Culture

Fait à Dole, le 7 février 2017
Pour extrait certifié conforme,
Le Député-maire,


Jean-Marie SERMIER
(JURA)